



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°14 du Comité Directeur

Réunion du :	Jeudi 18 avril 2024
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Michel SORNAY
Présents :	MME. Elodie MYOTTE-MOUIILLER MM. Emmanuel ANGONIN ; Patrice ANTHONIOZ ; Jacky BANDERIER ; Antoine CONVERSET ; Denis JACQUES ; Alain MAUBEY ; Michel MONIOTTE ; Jean-Louis MONNOT ; Eric PATENAT ; Nicolas THABARD et Didier VINCENT
Représentés :	M. Philippe DUPREZ (pouvoir Alain MAUBEY) ; Philippe FLOCHON (Pouvoir à Denis JACQUES) ; Mickaël LUCAS (pouvoir à Didier VINCENT) et Jean-Louis MONNOT (pouvoir à Antoine CONVERSET)
Excusé :	M. Mohamed EL OUAZZANI
Assistent à la séance :	MM. Ludovic CORNEBOIS ; Clément JAILLET et Sébastien HARMAND

1. Approbation des derniers PV

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal de la réunion suivante :

- ✓ PV N°12 du Comité Directeur du 27 février 2024
- ✓ PV N°13 du Comité Directeur du 09 avril 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Condoléances / Félicitations / Remerciements

2.1. Félicitations :

Le Comité Directeur adresse ses félicitations aux clubs de Coteaux-de-Seille (U13F) ; Jura Dolois Football (U13 G) et Jura Sud Foot (U13 G et F) pour leur qualification à la finale régionale U13 Pitch qui auront lieu le 4 mai à l'Astragale.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à son trésorier Alain MAUBEY, de nouveau grand-père.

Le Comité Directeur félicite l'ensemble des bénévoles récompensés par la FFF et la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, lors de la rencontre de National 1, FC Sochaux M. vs AS Nancy L.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à Anissa HAMDANI, la joueuse U15F de Jura Dolois Football qui va participer pour la 2^{nde} fois au stage national de la sélection U15 France Féminine à Clairefontaine, du 18 au 21 avril 2024.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à l'école de Petit Noir lauréate académie de Besançon du Concours Foot à l'école, production dynamique.

2.2. Remerciements :

Le Comité Directeur adresse ses remerciements à la ville de Champagnole et au club du FC Champagnole qui ont permis l'organisation de la finale département U13 Pitch.

Le Comité Directeur adresse ses remerciements à l'ensemble des bénévoles, des membres de Commissions, des salariés et des arbitres qui ont participé à l'organisation de la finale départementale U13 Pitch qui s'est déroulée le 06 avril 2024.



3. Informations du Président

3.1. Courrier de Vincent NOLORGUES, Président de la LFA :

Le courrier apporte des précisions au précédent courrier en date du 20 décembre 2023, relatif au port de casques ou d'équipements et vêtements à des fins supposées de détournement du principe de neutralité, sous prétexte médical.

« Seule la direction médicale de la FFF est compétente pour accorder une dérogation relative au port d'un casque ou de collants (ni les commissions de ligue et de district, ni également l'arbitre ou le délégué).

Un dossier médical complet (certificat du médecin expliquant les causes, accompagné des documents, conséquences d'expert ou imagerie, démontrant que le problème ne peut être traité médicalement et que la conséquence pour jouer au football est de porter un casque ou un collant) doit être envoyé par courrier par le demandeur (licencié(e) et/ou club qui ne doit pas lire le dossier médical) à la direction médicale de la FFF.

C'est au demandeur de faire en sorte d'avoir un dossier étayé et complet permettant à la direction médicale de prendre une décision médicale en toute objectivité. Un simple certificat médical ne suffit pas.

Ces équipements, s'ils sont autorisés par la commission médicale fédérale, ne sauraient être portés avec des signes ostensibles visibles d'appartenance, tels qu'interdits par nos statuts. Le refus d'ôter ou de cacher la tenue ou le signe ostensibles doit conduire à une application stricte de la règle : non-participation à la rencontre de la personne concernée, et en cas de refus de se retirer, le match ne peut se jouer. Les sanctions règlementaires et disciplinaires doivent alors être engagées. »

3.2. Courrier de Vincent NOLORGUES et Laura GEORGES, de la LFA :

Courrier relatif au lancement de la campagne de réservation des billets groupes pour les Districts et les Clubs, pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

En séance du 27 février 2024, le Comité Directeur avait décidé de se positionner sur un projet d'achat de places pour récompenser des bénévoles, mais n'avait pas fait de choix de match.

Suite au tirage des groupes, plusieurs matchs sont susceptibles de retenir l'intérêt des bénévoles :

- ✓ Jeudi 25/07 à 21h à Lyon : France F – Colombie
- ✓ Dimanche 28/07 à 21h à Lyon : France F – Canada
- ✓ Mercredi 31/07 à 21h à Lyon : Nouvelle-Zélande – France F
- ✓ Lundi 05/08 à 21h à Lyon : ½ finale Hommes
- ✓ Mardi 06/08 à 18h à Lyon : ½ finale Femmes
- ✓ Vendredi 09/08 à 15h à Lyon : Finale Bronze Femmes

Les tarifs proposés sur la plateforme de billetterie pour les Districts et les Clubs sont les suivants :

- ✓ Catégorie C, derrière les buts : 50€
- ✓ Catégorie B, dans les virages : 65€
- ✓ Catégorie Latéral : 80€
- ✓ Catégorie First : 100€

Il faut un minimum de commande de 10 places pour bénéficier de ces tarifs. Le Comité Directeur décide de l'achat de 25 places à 80€, pour le match du 28 juillet 2024, à 21h, France F vs Canada. Ces places seront proposées aux membres du Comité Directeur et des Commissions du District avec une prise en charge de 50% par le District.

Le Comité Directeur donne pouvoir au Président Michel SORNAY pour passer commande.

3.3. Convention de Partenariat avec le FC Sochaux Montbéliard :

A l'occasion de la soirée des bénévoles, qui s'est déroulée à Sochaux le 08 avril dernier, les 3 Districts de l'ancienne Franche-Comté ont signé une convention de partenariat avec le FC Sochaux Montbéliard, à l'instar de la convention qui avait été signée avec le Dijon FCO. Cette convention permet au District de bénéficier de 10 invitations par match, jusqu'au 30/06/2026.



3.4. Campagne ANS :

Le 15 mars dernier était lancé la 6^{ème} campagne des Projets Sportifs Fédéraux, menée conjointement par la FFF et l'Agence Nationale du Sport (ANS). Les clubs ont jusqu'au 30/04 pour déposer leur dossier. Par ailleurs, les 6 clubs qui ont perçu des aides l'année dernière doivent adresser leur compte rendu financier à l'ANS avant le 30 juin 2024.

3.5. Campagne licences 2024/2025 – renouvellement des certificats médicaux :

A l'occasion du lancement de la campagne des licences pour la saison 2024/2025, il y aura en accompagnement un document qui présentera les modalités pour l'extraction, sous FootClubs, des licenciés qui doivent fournir un nouveau certificat médical.

Une visioconférence sera organisée le 15 mai 2024 par la Ligue, pour les personnels des Districts.

Le 02 juillet 2024 se tiendra, au District, une réunion avec 3 personnes de la Ligue, pour expliquer aux clubs qui le souhaitent, le fonctionnement des demandes de licences.

3.6. Commission des Terrains :

Il doit être programmée une réunion entre Alain BIDAULT (CRTIS), Michel MONIOTTE (CDTIS) et Michel SORNAY pour mise à jour des classements des terrains T5, T6 et T7, pour la saison 2024/2025.

3.7. Coupe de France :

Les inscriptions pour la prochaine édition de la Coupe de France sont lancées. Les dates des 3 premiers tours ont été fixées :

- ✓ 1^{er} tour : Dimanche 18 août 2024
- ✓ 2^{ème} tour : Dimanche 25 août 2024
- ✓ 3^{ème} tour : Dimanche 15 septembre 2024

3.8. Foot à l'école – Concours :

Les écoles devaient proposer des productions statiques ou dynamiques pour participer aux concours départemental, académique puis national.

Thème : « *Quand les Jeux Olympique et Paralympique rencontrent le football* »

La participation progresse encore

75 classes se sont inscrites au dispositif et ont bénéficié de cycles découverte du football

30 productions ont été envoyées au District (25 statiques et 5 dynamiques)

Lauréate départementale production dynamique : Ecole de Petit Noir CE1-CE2

Lauréate académie de Besançon production dynamique : Ecole de Petit Noir CE1-CE2

Lauréate départemental production statique : Ecole de Lons Paul Emile Victor CP-CE1

3.9. Soirée label à Sochaux 22/04/2024 :

Une manifestation était organisée par le Crédit Agricole de Franche-Comté, avec le soutien du FC Sochaux Montbéliard et l'accompagnement des 3 Districts : Doubs Territoire de Belfort, Haute-Saône et Jura.

La cérémonie, très réussie et très appréciée des présents, s'est terminée par le match de National FC Sochaux Montbéliard vs Chamois Niortais avec la victoire du FCSM 2 buts à 1, un beau spectacle.

Invités : Michel VAUTROT, Clément TURPIN, Camel MERIEM ; les Sociochaux ; les membres du Crédit Agricole de Franche-Comté (Elus ; DG ; DGA...) et les membres de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football dont le Président Daniel FONTENIAUD.

Près de 550 personnes ont participé à la cérémonie dont 463 jeunes et 62 accompagnants. Il y avait 31 délégations de Clubs dont 8 clubs jurassiens (+ 1 club absent) soit 125 personnes.

Les délégations du Jura étaient accompagnées par Michel SORNAY, Jean-Louis MONNOT et Clément JAILLET.

Activités de la Soirée : Jeux Consoles (FC 24, rocket league) ; Photocall ; Roue du PEF ; Concours de Pronostics ; Challenge Burger King ; Gouter ; Buffet ; Match.



A noter que 3 jurassiens sur 6 lauréats ont été récompensés au concours de pronostic dont une jeune licenciée de Molay qui a gagné 2 places pour un match de l'équipe de France au championnat d'Europe en Allemagne. Le Crédit Agricole a offert à chaque club récompensé un trophée spécial Crédit Agricole et des goodies. Le club de Sochaux a offert à chaque participant une écharpe.

Merci au Crédit Agricole de Franche-Comté et au FC Sochaux M. pour leur accueil.

4. Vie du District

4.1. Agenda institutionnel :

a. Fermeture estivale du District :

Le District sera fermé à partir du vendredi 26 juillet 2024 à 18h jusqu'au dimanche 18 août 2024 inclus. Réouverture le lundi 19 août 2024 à 9h.

b. Assemblée Générale :

Le Comité Directeur arrête officiellement la date et le lieu de l'Assemblée Générale et la fixe au vendredi 28 juin 2024 à la salle de fêtes de Ney. Comme pour l'Assemblée Générale du 27 octobre 2023, l'émargement s'effectuera de 18h30 à 19h00 et l'Assemblée Générale débutera à 19h15.

Lundi 22 avril 2024, la date officielle de l'Assemblée Générale sera publiée sur le Site Internet du District.

Vendredi 26 avril 2024 s'ouvrira la période de dépôt des candidatures. Elle s'étalera jusqu'au lundi 27 mai 2024. Les clubs recevront une communication officielle, avec l'ensemble des documents relatifs aux élections. Ces documents seront également mis en téléchargement sur le site du District.

Pour des raisons règlementaires, le Comité Directeur modifie les dates arrêtées en séance du 27 février 2024, et fixe les dates de la campagne électorale du lundi 03 juin 2024 00h00 au mercredi 26 juin 2024 à 23h59.

La date limite de réception des candidatures reste inchangée et est fixée au lundi 27 mai 2024 (date d'envoi).

La date de réunion de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales est avancée au vendredi 31 mai 2024.

c. Prochaines réunions de Bureau et du Comité Directeur :

- ✓ Bureau : lundi 13 mai 2024, à 18h30
- ✓ Comité Directeur : ~~lundi 04 juin~~ **mercredi 29 mai** 2024, à 18h30
- ✓ Bureau : jeudi 20 juin 2024, à 18h30

4.2. Proposition de modification du Règlement de la Compétition U18M :

Le Comité Directeur approuve le nouveau règlement de la Compétition U18M qui entrera en application au 01/07/2024. Ce règlement sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024 à Ney.

4.3. Calendrier des engagements pour la saison 2024/2025 :

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions de dates d'engagement pour la saison 2024/2025, pour les seniors et les jeunes. La Commission féminine se réunira prochainement pour fixer ses dates.

L'ensemble des dates sera arrêté lors du prochain bureau, prévu le 13 mai 2024.

4.4. Demande de radiation du club de Montrond SP (519684) :

Le Comité Directeur demande à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de procéder à la radiation du club de Montrond SP (519684), dans les conditions de l'article 42 des Règlements Généraux de la FFF. Le club est en inactivité totale depuis le 15/08/2020, soit plus de deux saisons consécutives.



5. Finances

5.1. Situation des règlements des relevés n°2 :

Deux clubs qui n'ont jamais posé de problème, n'ont pas encore payé le relevé n°2. Le trésorier, Alain MAUBEY, va procéder à une relance.

Une décision doit être prise sur le cas de Saint-Lupicin FC (voir ci-après), dont les engagements de règlement pour le relevé n°3 de la saison 2022/2023 et le relevé n°1 de la saison en cours n'ont pas été honorés.

Des clubs ont sollicité le District pour un étalement du règlement du relevé n°2. Ces clubs sont des habitués de ce type de demande et tiennent leur engagement. Une réponse favorable leur a été donnée.

5.2. Situation du club de Saint-Lupicin FC :

Le Directeur du Développement, Sébastien HARMAND, a rencontré les dirigeants du club de Saint-Lupicin FC, le mercredi 27 mars 2024, afin d'évoquer les difficultés que le club rencontre et de les accompagner pour trouver des solutions. Suite à cet échange, le club a proposé un étalement sur 6 mois, mais il a été refusé étant donné que les clubs doivent être à jour financièrement avant la date de fin d'engagement pour la saison n+1.

L'engagement du club ne prend pas en compte les factures qui s'ajoutent à la dette, au fur et à mesure que la saison avance.

Le Comité Directeur décide de mettre le club de Saint-Lupicin FC en demeure en application des dispositions financières et d'appliquer à défaut les sanctions sportives (retrait de points, mise hors compétition)

5.3. Contrôle administratif des obligations de déclaration des dirigeants par les clubs :

Lors de la séance du 24 janvier dernier (PV N°10), le Comité Directeur a pris connaissance de la liste des clubs en infraction avec les obligations. Une étude de cette liste a été effectuée par le Président Michel SORNAY et le Directeur du Développement Sébastien HARMAND.

Un nouveau débat s'engage entre les membres du Comité Directeur sur ce sujet.

Le Comité Directeur décide de travailler sur un document type des obligations et des modalités de déclaration.

Le Comité Directeur décide de ne pas appliquer stricto sensu le règlement en appliquant une amende forfaitaire de 40€ par un club en infraction au 31/12/2023.

Liste des clubs en infraction au 31/12/2023 :

FC Champagnole (506622)	FR Rahon (530590)	RC Angillon (560112)
FC Mouchard Arc et Senans (506624)	AS Aromas (531411)	FC Arlay (561047)
ES Ravilloles les Crozets (512434)	AS PTT Grand Lons (531991)	FC Mont Noir (564547)
ISS Pleure (521560)	FR Archelange Gred. Men. (532273)	FC Brenne Orain (580596)
FR Saint-Maur (523952)	Entente Sud Revermont (540532)	GJ Cœur du Jura (561092)
AS Souvans Nevy (526165)	Jura Lacs Foot (550157)	GJ Porte du Jura (561098)
FC Molay (527877)	FC Haut Jura (551091)	G. Champagnole Ney (564548)

5.4. Situation Partenariats - Mécénats :

Au niveau des Partenariats et du Mécénat, le Directeur du Développement Sébastien HARMAND dresse la liste des actions entreprises. Beaucoup d'entreprises ont été contactées mais il y a très peu de retour. Les partenaires de la saison passée 2022/2023 ont annoncé leur volonté de poursuivre mais n'ont pas encore formaliser leur engagement. Le principal frein rencontré est que les entreprises ne connaissent pas ou ne comprennent pas le rôle du District contrairement au fonctionnement d'un club. Il y a un projet en cours pour rencontrer les entreprises jurassiennes de plus de 10 salariés. Mickaël a dressé un listing de plus de 700 entreprises. Le projet est d'inviter ces entreprises, un soir en semaine, à découvrir le District du Jura de Football, à travers également la visite d'une entreprise locale, le tout ponctué par un buffet de l'amitié. 6 secteurs ont été identifiés (Dole, Champagnole, Lons, Haut Jura, Orgelet, Saint-Claude) et 2 entreprises ont déjà donné leur accord, une troisième devrait le donner aussi, pour accueillir cette



réunion de secteur. L'idée est d'avoir les 6 entreprises pour lancer les invitations, afin de proposer une alternative au niveau des dates, pour les dirigeants d'entreprise.

Malgré les efforts, on sait déjà que l'objectif ne sera pas atteint (45K€).

5.5. Cotisation des membres :

Le trésorier Alain MAUBEY fait un point sur la situation des règlements des cotisations des membres.

5.6. Notes de frais :

Le trésorier Alain MAUBEY rappelle le mode de fonctionnement pour la remise des justificatifs de remboursement pour les notes de frais.

5.7. Documents justificatifs :

A partir de la saison 2024/2025, l'ensemble des personnes qui perçoivent des frais de déplacement (bénévoles du District et arbitres) devront transmettre la carte grise de leur véhicule, ou les cartes grises s'ils ont changé de véhicule au cours des 3 dernières années.

6. Sportif

6.1. Point de situation compétitions Seniors, Jeunes, Féminines :

L'ensemble des matches en retard est résorbé dans l'ensemble des catégories.

6.2. Organisation Festival U11 :

Le plateau féminin n'aura pas lieu du fait du faible engagement des clubs.

Du coup, l'organisation sera plus légère pour les bénévoles qui seront convoqués plus tard que pour le festival U13 et seront libérés plus tôt en fin de journée, avec un temps de pause le midi conséquent.

6.3. Organisation Olympiades Foot Loisir :

Il y aura 5 activités : un tournoi de Foot en marchant, pétanque, futnet, golf foot et cécifoot.

Ces Olympiades, qui se dérouleront à Saint-Maur le samedi 04 mai 2024, de 14h à 18h, sont ouvertes à tous. L'idée est de permettre de jouer en famille.

Tous les clubs ont été alertés et il y aura une communication extérieure par voie de presse et réseaux sociaux.

6.4. Organisation Journée Féminine Bellecin :

Il y aura 8 personnes tout au long de cette journée dédié à la pratique féminine, qui se déroulera à Bellecin le samedi 18 mai 2024.

Cette journée proposera aux jeunes filles des catégories U9 à U15 de participer à différentes activités : Beach soccer, foot à 8, golf foot, PEF et sensibilisation arbitrage.

A noter que pour l'atelier de sensibilisation à l'arbitrage, se sont nos 2 jeunes arbitres de Ligue, féminine, Eléa ALGANS TAUPIN et Maéline MONOT qui l'animeront.

La circulaire d'organisation sera adressée aux clubs prochainement.

6.5. Journée Foot Civisme :

Eric PATENAT présente l'avancée de l'organisation de la Journée Foot Civisme, organisée à Lons-le-Saunier le 22 mai 2024, par les élèves de Terminale Bac Pro AGORA du Lycée Montciel. Il rappelle que le District animera 2 ateliers. Un sur les valeurs éducatives prônées par le sport et un sur l'arbitrage.

ECLA et toutes les forces vives de l'Etat (gendarmerie, douanes, police, etc....) participe également activement à cette journée.



Ouverture de la période de dépôt des candidatures pour l'Assemblée Générale, vendredi 26 avril 2024.

Finale du Festival U11, le samedi 27 avril 2024, à Molinges.

Prochain Comité Directeur, le mercredi 29 mai 2024 à 18h30, à la Maison du Football.

Prochain Bureau, le lundi 13 mai 2024 à 18h30, à la Maison du Football.

Assemblée Générale Elective, le vendredi 28 juin 2024 à 19h00, à Ney.

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Michel SORNAY
Président